

# Comment afficher la limite de jours télétravaillables ?

En tant qu'administrateur, vous souhaitez que vos utilisateurs aient une visibilité de l'état d'avancement de la limite de jours télétravaillables afin de leur permettre d'ajuster les dépôts des jours restant.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Général > Structures/services > Editer,**  
**sur la ligne de la structure concernée: cliquez sur la clé en colonne Action, puis onglet Absences, rubrique Télétravail**

Ce paramétrage vient dans la continuité de ce qui vous est détaillé dans la page : [Comment activer la gestion du télétravail ?](#)



Activer fonctionnalité de "télétravail"



Acceptation des règles



Nombre de jours télétravaillables ⓘ



Une coche vous permet de passer à OUI le paramètre “**Nombre de jours télétravaillables**” si vous souhaitez que le nombre de jours télétravaillables soit affiché dans l'écran **Historique** de vos utilisateurs.

Affichage uniquement pour la période et le mois en cours si une limite est définie. Les limites à la semaine n'apparaîtront pas.

Exemple d'affichage pour une limite périodique annuelle de 80 jours sur la période du 1er septembre au 31 août :

SYNTHÈSE

	Nombre de jours
Total télétravaillables déposés sur le mois en cours	6
Total télétravaillables déposés sur la période	63 / 80 🔍

Ici 6 jours ont été déposés sur le mois en cours,  
et 63 jours ont été déposés sur les 80 disponibles sur la période.  
La loupe à droite du ratio permet d'afficher le détail du calcul. Cette page vous en reprend les éléments principaux : [Puis-je savoir de combien de jours de télétravail je dispose ?](#)

From:  
<https://documentation.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:  
[https://documentation.ohris.info/doku.php/param\\_conges:comment\\_afficher\\_limite\\_jours\\_teletravaillables](https://documentation.ohris.info/doku.php/param_conges:comment_afficher_limite_jours_teletravaillables)

Last update: **2025/02/05 16:06**

